

Le cheminot

N° 703 septembre 2018

MENSUEL - 3,00 €

ISSN n° 1164-639X

retraîté

Magazine de la Fédération Générale des Retraités des Chemins de fer de France et d'Outre-mer

ÉLECTIONS CPRP

Votez et faites voter FGRCF

SNCF INFOS

Le nouveau pacte ferroviaire

Depuis le 2 juillet, la chaîne des Puy en Auvergne est classée au patrimoine mondial de l'Unesco.

CULTURE

Les 35^{es} Journées du patrimoine



FGRCF fondée en 1917
pour l'information et la défense des pensionnés



Noël Marquet

président fédéral et directeur de la publication

Trois, deux, un... Votez !

Comme vous le savez, l'élection des deux représentants des retraités au conseil d'administration de la Caisse de prévoyance et de retraite du personnel de la SNCF (CPRP) aura lieu le 17 octobre prochain.

Comme en 2008 et 2013, ce scrutin ne sera pas ouvert aux titulaires d'une pension de réversion, une discrimination qui touche une large majorité de veuves. Pourtant, depuis dix ans, la FGRCF a multiplié les interventions sur ce sujet, jusqu'au sommet de l'État.

Petit rappel, en 2008, le ministère s'appuyait, dans un premier temps, sur la rédaction restrictive de l'article 5 du décret 2007-730 pour justifier l'exclusion des veuves. Cependant, d'autres caisses, notamment celle du personnel de la RATP, ont reconnu la qualité d'électeur aux titulaires d'une pension de réversion. Par la suite, la direction de la Sécurité sociale, relancée par la FGRCF, a reconnu que l'éviction des veuves résultait d'un choix des membres du conseil d'administration de CPR, soit dit en passant, avec l'assentiment des organisations syndicales qui y siègent.

Autre injustice de taille, celle du nombre des représentants, 2 pour 260 000 retraités, alors que les affiliés en activité, au nombre de 145 000, ont été généreusement dotés de 17 représentants, et ces derniers, eux, bénéficient d'un régime de faveur puisqu'ils sont désignés par les organisations syndicales. La sous-représentation des retraités est d'autant plus criante que la majorité des prestations de la Caisse les concerne (pensions et remboursements maladie).

La réélection des candidats de la FGRCF représente un enjeu important pour les cheminots retraités. Les candidats que nous présentons sauront défendre leurs intérêts, car ils connaissent parfaitement leurs préoccupations. Depuis plus d'un siècle, le seul but de notre Fédération est la défense des retraités du chemin de fer.

Chers amis retraités, ne ratez pas ce rendez-vous essentiel pour la sauvegarde de vos droits. Ne laissez pas l'exclusivité de la représentation des assurés aux syndicats.

Votez et faites voter massivement pour la FGRCF.

SOMMAIRE

n° 703 septembre 2018

■ VIE DES RETRAITÉS

- 4 Élections au CA de CPRP: votez et faites voter pour les candidats de la FGRCF
- 6 Interview de Jacky Vasset
- 8 Reconnaissance pour les anciens combattants AFN Remise de médailles au siège de la Fédération

■ VIE PRATIQUE

- 10 La prise en charge des cures thermales
- 11 Se chauffer sans gaspiller
- 12 Attaques informatiques: comment se protéger?
- 13 Vos questions, nos réponses

■ SOCIÉTÉ

- 14 Les Journées du patrimoine

■ VIE DES SECTIONS

- 17 Les rendez-vous des sections

■ CARNET

- 20 Ils nous ont quittés Adieux – Nos centenaires

■ JEUX

- 21 Mots croisés Sudoku (*solutions*)

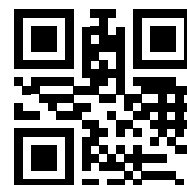
■ SNCF INFOS

- 22 Le nouveau pacte ferroviaire

Hommage spécial à Daniel Chambonnet

Daniel Chambonnet est décédé le 7 août, à l'aube de ses 75 ans. Administrateur fédéral, membre du bureau exécutif de la FGRCF en tant que trésorier adjoint, puis animateur fédéral, il était également secrétaire général de l'union Est, responsable régional Paris-Est.

Très attaché aux valeurs de notre Fédération dont il était un pilier, il était adhérent depuis 1998, avait pris des responsabilités locales dès 2002, et des responsabilités régionales en 2008. En 2015, il avait rejoint le siège. De plus, depuis quelques mois, il participait au comité de rédaction du Cheminot retraité et écrivait des articles. Il a toujours fait preuve d'une grande disponibilité et de conviction, tant au point de vue de la défense de nos retraités que du fonctionnement de la Fédération. Par ailleurs il était sportif, passionné de randonnées et de voyages, et surtout un vrai gentil qui va nous manquer! La FGRCF présente ses sincères condoléances à sa famille et à ses amis.



Retrouvez-nous sur www.fgrcf.fr en flashant ce code